

Théâtre du MONUMENT-LEFEBVRE



Société du Monument-Lefebvre

Un organisme à but non lucratif qui collabore avec Parcs Canada dans la cogestion et la mise en valeur du lieu historique national du Monument-Lefebvre. L'édifice même est le symbole de la renaissance de l'Acadie contemporaine et permet à tous et toutes d'apprécier l'histoire, la culture et les réalisations du peuple acadien.

480 rue Centrale • Memramcook • NB E1A 3S6

506 • 758 • 9808

info@monumentlefebvre.ca

www.monumentlefebvre.ca

TARIFS DE LOCATION / PERSONNEL / SERVICES

Location du Théâtre du Monument-Lefebvre

245,30 \$ / jour (taxe incluse)

49 \$ / heure (taxe incluse)

COMPRIS DANS LES COÛTS DE LOCATION :

- 1) Matériel d'éclairage et de sonorisation sur place (mis à jour en 2017)
- 2) Projecteur et écrans
- 3) Accès à Internet Wi-Fi

Personnel obligatoire

Gérant ou gérante de salle	30 \$ / heure (minimum de 4 heures)
Directeur ou directrice technique	30 \$ / heure (minimum de 4 heures)
Directeur ou directrice des services	20 \$ / heure (minimum de 4 heures)
Placiers	Gratuit

REMARQUES

- 1) La taxe de vente harmonisée (15 %) s'applique à tous les services du personnel obligatoire
- 2) Le nombre de placiers sera déterminé par la Société du Monument-Lefebvre

Billetterie

Frais de service 4,00 \$ de frais s'applique à chaque billet vendu (aucun frais aux billets de faveur)

Prix membre La Société du Monument-Lefebvre se réserve le droit d'exiger un prix réduit de vente sur les billets vendus aux membres du Théâtre du Monument-Lefebvre.

REMARQUES

- 1) Les prix des billets annoncés incluent les frais et les taxes.
- 2) Les billets (tarif régulier et étudiant) sont disponibles aux points de vente suivants : billetterie du Monument-Lefebvre, théâtre l'Escaouette, Université de Moncton, Centre des arts et de la culture de Dieppe et via admission.com.
- 3) Les billets au tarif membre sont uniquement disponibles à la billetterie du Monument-Lefebvre.
- 4) Il est interdit d'utiliser un service de billetterie autre que celui offert par la Société du Monument-Lefebvre pour une activité qui a lieu au Théâtre du Monument-Lefebvre.

Frais additionnels

Technicien ou technicienne d'éclairage	25 \$ / heure (minimum de 4 heures)
Technicien ou technicienne de sonorisation	25 \$ / heure (minimum de 4 heures)
Machiniste	25 \$ / heure (minimum de 4 heures)
Location du piano à queue	Gratuit + frais d'accordage de 150 \$
Location d'équipements additionnels	coût du fournisseur
SOCAN (droit d'auteur)	selon les tarifs en vigueur
RÉ:SONNE (droit d'auteur)	selon les tarifs en vigueur
Service d'affichage	2 \$ par affiche
Bulletin électronique (infolettre)	100 \$ pour distribution à notre liste de courriels
Vente de produits dérivés	15 % du total des ventes, si le permissionnaire fournit les vendeurs/vendeuses et la petite caisse 20 % du total des ventes si la Société du Monument-Lefebvre s'occupe de la vente et de la petite caisse
Photocopies	0,10 \$ / copie 8,5 x 11 (noir et blanc) 0,50 \$ / copie 8,5 x 11 (couleur) 0,25 \$ / copie 11 x 17 (noir et blanc) 1 \$ / copie 11 x 17 (couleur)

REMARQUE

La taxe de vente harmonisée (15 %) s'applique à tous les frais additionnels.

Preuve d'assurance de responsabilité civile

Le locataire doit remettre une attestation d'assurance de responsabilité civile à la Société du Monument-Lefebvre au plus tard 30 jours avant l'événement.

Politique d'enregistrement audio et vidéo

L'enregistrement audio ou vidéo par un instrument d'enregistrement privé ou externe doit être validé par la Société du Monument-Lefebvre et l'Agence Parcs Canada au plus tard 30 jours avant l'événement. Dans la présente politique, le terme « instruments d'enregistrement » comprend tout appareil visant à enregistrer par voie vidéo ou audio, une image ou un son et comprend les téléphones cellulaires, les caméras et les appareils photo.